



VELOCE-CLUB SPALALIEN  
fondé en 1888

## La Route Verte 27<sup>ème</sup> édition



**Dimanche 3 mai 2026**

### Règlement particulier de l'épreuve

#### **Article 1<sup>er</sup> - Nature de la manifestation**

**Le Véloce-Club Spalien** organise au départ du centre des congrès, avenue de Saint-Dié, à Épinal une épreuve cycloportive, proposant 3 parcours, le dimanche 3 mai 2026, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme.

Un parcours ouvert à tous, sans chronométrage ni classement.

La **Décou'Verte** sur 48 km pour 600 m de dénivelé positif. Départ donné à 9h30.

Deux circuits chronométrés :

La **Grande Route Verte** sur 161 km pour 2500 m de dénivelé positif. Départ fictif donné à 8h30.

La **Petite Route Verte** sur 122 km pour 1916 m de dénivelé positif. Départ fictif donné à 9h00.

Cette épreuve est régie par les dispositions de la réglementation fédérale FFC, en particulier son titre XVI « Cyclisme pour tous », sauf dispositions contraires figurant au présent règlement.

**L'arrivée de l'épreuve, se situera sur ce même lieu.**

Le moment venu, vous pourrez consulter et télécharger les parcours sur le site internet de l'épreuve

<https://www.cycloportive.larouteverte.fr>

Ou consulter notre page Facebook *La Route Verte* :

[https://www.facebook.com/RouteVerteEpinal/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/RouteVerteEpinal/?locale=fr_FR)

## **Article 2 - Conditions de participation**

Les épreuves sont ouvertes aux cyclistes femmes et hommes, licenciés ou non. Les cyclistes classés handisport sont autorisés à prendre le départ des 3 parcours.

L'âge requis pour participer à :

- La **Grande Route Verte** est d'au moins **18 ans** révolus, à la date de l'épreuve.
- La **Petite Route Verte** est d'au moins **17 ans** révolus, à la date de l'épreuve (accord parental obligatoire pour les mineurs).

La **Décou'Verte** est accessible dès l'âge de 15 ans (accord parental obligatoire pour les mineurs).

Le coureur qui s'inscrit :

- S'engage à respecter la réglementation FFC (particulièrement le chapitre 4 du titre XVI-cyclisme pour tous).
- S'engage à respecter le présent règlement de l'épreuve. Il s'engage notamment à pratiquer de manière saine sa passion sportive, sans aucun produit ou substance dopant.
- S'engage à adopter une pratique cyclosportive responsable et à respecter l'esprit sportif et le fair-play.
- S'engage à accepter les sanctions prononcées pour tout manquement ou infraction au règlement, le cas échéant pénalités en temps ou exclusion de l'épreuve ou de la randonnée.
- Certifie être correctement entraîné et totalement apte médicalement à participer à cette épreuve dont il assume pleinement les contraintes et les risques. Il accepte les conditions d'inscription et assume les risques inhérents à la participation à une telle épreuve (intempérie, conditions de circulation, accident entre participants, etc...).

Sur la Grande et la Petite Route Verte, les vélos seront uniquement de modèle « cadre traditionnel » et à force musculaire. **Tous prolongateur et guidon type triathlète sont interdits.**

Sur la Décou'Verte, les vélos électriques sont autorisés.

Le port du **casque rigide à coque** homologué est **obligatoire** pour tous, sur la totalité des trois parcours et pendant les trajets de transition, sous peine d'exclusion du participant.

Le port de gants est fortement conseillé.

Pour s'assurer d'être correctement vu par les autres usagers de la route, un équipement lumineux est également recommandé, principalement à l'arrière du vélo. Il sera rouge à l'arrière et blanc à l'avant. Il est également recommandé aux participants de prendre la route avec un téléphone mobile chargé.

Le participant décharge l'organisateur, le **Véloce-Club Spalien**, de toutes responsabilités, dommages et intérêts qu'il pourrait avoir à l'encontre de ce dernier eu égard à sa participation à cette épreuve.

### **Article 3 – Inscriptions et validation**

Les inscriptions sont faites soit :

- En ligne, directement sur le site de l'épreuve :  
<https://cycloportive.larouteverte.fr/inscription/>
- Sur place

Horaires d'ouverture des inscriptions sur place :

Samedi 2 mai de 14h00 à 19h00

Dimanche 3 mai sur le lieu de départ de 07h00 jusqu'à 1h avant le départ de chaque course.

Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire Visa, Eurocard, MasterCard, American Express, chèque ou espèces (prévoir l'appoint).

**Documents** nécessaires à l'inscription :

#### 1) Pour les participants à la Décou'Verte :

Aucune licence ni certificat médical n'est nécessaire, le participant doit s'assurer d'être médicalement apte à participer à une randonnée cycliste.

#### 2) Pour les participants à la Petite et la Grande Route Verte :

L'épreuve étant affiliée à la FFC, les participants doivent fournir un justificatif de bonne santé reconnu par celle-ci :

- Pour les licenciés FFC, FSGT, FF Triathlon et UFOLEP, avec licence en compétition, mention cyclisme : **une copie de la licence 2026**
- Pour les non-licenciés et les autres licenciés (fédérations citées plus haut avec licence « non compétitive », toutes les autres fédérations, les fédérations étrangères) :

#### **AU CHOIX**

⇒ **Un certificat médical** portant la mention : « **non contre-indications à la pratique du cyclisme en compétition** » et **daté de moins d'un an** le jour de l'épreuve (signature & tampon du médecin)

Des modèles vierges de certificat en français, anglais sont disponibles sur le site internet de l'épreuve.

**ATTENTION**

*Seul le certificat médical portant la mention « **cyclisme en compétition** » est valable.*

*Le terme « **compétition** » est obligatoire.*

*Les certificats médicaux avec les mentions suivantes ne seront pas acceptés : Aptitude au vélo ou cyclisme – Aptitude au cyclotourisme– Aptitude au sport en général*

**OU**

⇒ **L'attestation de santé délivrée après réponse au questionnaire de santé FFC.**

*Procédure recommandée pour les non-licenciés ou les licenciés étrangers*

Je crée mon espace FFC (sur [licence.ffc.fr](http://licence.ffc.fr))

↪ Je me connecte, j'accède au module santé (menu > profil > attestation de santé.

↪ Je lis et je complète **tout** le module santé pour obtenir le résultat de l'évaluation :

a. L'évaluation est positive : une attestation de santé nominative est délivrée (je peux la télécharger ou la retrouver à posteriori sur mon espace)

b. L'évaluation est négative : Je dois prendre rendez-vous chez mon médecin pour obtenir un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition.

↪ Je me rends sur la plateforme d'inscription de l'épreuve et j'ajoute mon justificatif. Celui-ci peut-être rajouté à posteriori de la date d'inscription.

3) Pour les participants inscrits en catégorie handisport, aux conditions ci-dessus, s'ajoute la présentation de la licence FFH ainsi que le certificat de classification.

4) Pour les mineurs inscrits sur les épreuves

Un accord parental est obligatoire (modèle vierge d'autorisation parentale en ligne sur le site internet de l'épreuve).

*Les photocopies des certificats et licences sont acceptées.*

**Sans document conforme, le retrait du dossard sera refusé.**

Pour des raisons de sécurité, l'inscription est personnelle et nominative ; elle ne peut être ni échangée, ni cédée. **À ce titre, une pièce d'identité avec photographie vous sera demandée au retrait de votre dossard.**

**Tout engagement est ferme et définitif, aucun remboursement ne sera effectué**

## Dossards

L'inscription donne droit à l'attribution chronologique d'un numéro de dossard ou/et de plaque de selle. Le retrait est effectué aux conditions de l'article 12.

Aucun dossard n'est transmis par courrier.

L'inscription à la Petite ou la Grande Route Verte donne également droit à l'attribution d'un maillot coureur, à porter sur la course.

*L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants et de suspendre les inscriptions, si besoin, le moment venu.*

*Le nombre de maillots offerts pour tout engagement est limité à un nombre de participants.*

## Article 4 – Tarifs

Le prix de l'inscription comprend selon la course choisie : le maillot de l'épreuve (selon disponibilité, la puce de chronométrage, classement et remise des prix, des ravitaillements, une assistance médicale (médecin, ambulances), un déjeuner servi à l'arrivée au centre des congrès, une sécurisation du parcours par motos, véhicules et signaleurs,...

Aucun frais d'inscription supplémentaire n'est à prévoir.

EPREUVE	TARIF
<b>Grande Route Verte</b> <i>Repas et maillot coureur inclus</i>	59 €
<b>Petite Route Verte</b> <i>Repas et maillot coureur inclus</i>	57 €
<b><u>La Décou'Verte</u></b> <i>Repas non inclus (en option)</i>	17 €

Pour les participants s'inscrivant **moins de 30 jours** avant l'épreuve, **une majoration du prix** est appliquée :

**8,00 €** pour la Grande et Petite Route Verte

**3,00 €** pour le Décou'verte.

Les tarifs sont évolutifs pour encourager à s'inscrire à l'avance et garantir au coureur son maillot et son repas.

## **Article 5 – Maillot épreuve Grande et Petite Route Verte**

Pour ces 2 épreuves, le Véloce-Club Spalien offre un maillot coureur à un nombre défini de participants. L'attribution s'effectue dans l'ordre chronologique des inscriptions. Le maillot offert à chaque participant est à porter sur la course. Les participants ne le portant pas seront positionnés à l'arrière du peloton sur la ligne de départ.

Les participants pourront choisir la taille du maillot au moment du paiement de l'inscription en ligne. A compter du 15 avril, les tailles de maillot n'est plus garantie et les coureurs n'auront plus le choix de la taille.

Aucun essayage ni échange ne pourra être effectué lors du retrait des dossards.

Le nombre de maillot étant limité, il sera réservé aux premiers inscrits et les inscriptions tardives ne pourront en bénéficier.

## **Article 6 - Mesures d'ordre et services**

La participation à l'épreuve s'effectue dans le strict respect de la réglementation de circulation sur la voie publique :

- **Code de la route** : utilisation **uniquement de la partie droite de la route, respect de la signalisation routière...**

- Le cas échéant, arrêtés préfectoraux et municipaux portant sur tout ou partie du parcours. Le coureur qui ne respecte pas ces mesures de sécurité pourra être exclu de la course par les organisateurs.

Chaque participant doit avoir sa propre **assurance individuelle accident et responsabilité civile**.

Une assistance médicale particulière (ambulances et médecin) sera présente sur route lors de l'épreuve en liaison avec le SAMU et le PC course. Les services de secours devront pouvoir trouver rapidement les informations médicales de première nécessité concernant le participant (version papier ou n° « ICE » sur mobile).

Tous les carrefours dont la sécurité l'exige seront sécurisés par des signaleurs, jusqu'à la fin de protection de course telle que définie ci-dessous. Consulter le tableau des horaires limites au départ si nécessaire.

22 motards seront répartis sur l'ensemble des 2 grands parcours, ils compléteront les dispositifs aux intersections et assureront la sécurité des participants entre ces points.

### **Assistance**

Le coureur assure son propre dépannage mécanique (crevaison, bris de chaîne, de câble...). Les voitures suiveuses sont interdites. Tout engagé ayant un véhicule personnel d'assistance sera disqualifié.

Un véhicule de direction du Véloce-Club Spinalien s'assurera de la pose des signalisations horizontales et verticales et de la bonne mise en place des signaleurs environ 30 minutes avant le passage des premiers participants.

Chacun des parcours cyclosporifs sera précédé par une voiture de direction et suivi par une voiture de clôture (vitesse de 24 km/h). Un dernier véhicule, de type mini-bus avec remorque à vélo (voiture balai), sera chargé de récupérer les coureurs qui ne pourraient pas rejoindre Épinal par leur propre moyen. Vitesse de la voiture balai réglée à 20 km/h.

Les participants de la Décou'Verte, bénéficieront de la protection des signaleurs aux intersections et de la voiture balai, le cas échéant, dans la limite des places restantes dans le véhicule.

### **Article 7 - Respect de l'environnement**

Tous les déchets (emballages alimentaires, chambres à air usagées...) seront conservés et ramenés par les coureurs dans les zones de collecte mises à la disposition des coureurs au départ, à l'arrivée et aux postes de ravitaillement. Le tri des déchets devra être appliqué à tout moment.

Tout coureur devra se conduire avec correction, dignité, hygiène et discrétion lors d'obligations d'aisance, même en pleine nature.

### **Article 8 - Ravitaillements et fin de protection de course**

Des points de ravitaillements sont mis à la disposition des coureurs : positions à voir sur le tracé. Les participants y trouveront de l'eau et des boissons diverses et des denrées solides sucrées et salées.

Les participants ralliant les ravitaillements à une vitesse inférieure ou égale à 24 km/h ne bénéficient plus de la sécurisation des carrefours sur le reste du parcours. Ils peuvent poursuivre l'épreuve - qui est fléchée - mais doivent prendre toutes les précautions nécessaires à chaque carrefour. Ils restent suivis par la voiture balai jusqu'à la vitesse minimale de 20 km/h.

### **Article 9 – Arrivée**

L'arrivée se fait au Centre des Congrès d'Épinal.

Le classement est électronique, les plaques de selle sont équipées de puces, et devront être posées exactement tel qu'indiqué avant le départ, sans pli.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, le coureur n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur.

**La ligne d'arrivée fermera à 17h.** Les coureurs auront toutefois la possibilité d'arriver après cet horaire.

## **Article 10 – Récompenses**

La remise des récompenses se déroule au Centre des Congrès d'Épinal à partir de 15h30.

Les résultats seront consultables en live puis sur le site internet de l'épreuve dès la fin de la course. Ils seront affichés au fil des arrivées sur la ligne d'arrivée et dans la zone repas. Ils seront ensuite partagés sur le site internet de l'épreuve <https://cycloportive.larouteverte.fr> et sur nos réseaux sociaux le jour même.

Pour chacun des deux circuits cycloportifs:

Les trois premiers du classement scratch

Et catégories récompensées

Femmes		Hommes	
Catégories	Age	Catégories	Age
<b>F1</b>	17-18/30 ans	<b>M1</b>	17-18/30 ans
<b>F2</b>	31/40 ans	<b>M2</b>	31/40 ans
<b>F3</b>	41/50 ans	<b>M3</b>	41/50 ans
<b>F4</b>	51/60 ans	<b>M4</b>	51/60 ans
<b>F5</b>	61/70 ans	<b>M5</b>	61/70 ans
<b>F6</b>	71 et +	<b>M6</b>	71 et +
<b>HF</b>	Handisport Femme	<b>HH</b>	Handisport Homme

## **Article 11 - Droit à l'image**

En participant à cette manifestation, le coureur accepte que l'organisation puisse utiliser son image, photo, vidéo pour la promotion de l'épreuve, du Véloce-Club Spalien (organisateur de l'épreuve) et du salon Enjoy Vélos Épinal (le Véloce-Club étant partenaire de la manifestation), sur tout support de son choix (vidéo, journaux, réseaux sociaux...).

## **Article 12 - Accueil et services**

### **Retrait des dossards**

Les horaires d'ouverture de l'espace pour le retrait des dossards sont les suivants :

Samedi 2 mai de 14h00 à 19h00 Décathlon Épinal

Dimanche 3 mai de 07h00 jusqu'à 1h avant le départ Centre des congrès d'Épinal.

Une pièce d'identité sera demandée à tous les participants de l'épreuve lors du retrait.

## Repas

A l'arrivée, **un repas chaud** sera servi dans l'espace intérieur du Centre des Congrès d'Épinal, point de départ/arrivée de l'épreuve.

Inclus pour les coureurs de la Petite Route Verte et la Grande Route Verte inscrits jusqu'au 28 avril 2026.

En option pour les participants de la Décou'Verte.

Les accompagnants des 3 courses peuvent également bénéficier du même repas,

Le repas est à réserver lors de l'inscription en ligne.

<b>TARIFS</b>	Adulte	16 €
	Enfant (moins de 12 ans)	9 €

A noter : à compter du 29 avril, il n'est plus possible de bénéficier du repas, les inscriptions ne donnent plus droit à un repas coureur inclus ou en supplément.

Pour les repas inclus dans l'inscription, le club organisateur étant engagé dans la lutte contre le gaspillage, il est demandé aux participants de **confirmer** leur souhait de prendre ou non leur repas.

L'espace repas sera exclusivement réservé aux personnes inscrites.

**Sanitaires** : à disposition au centre des congrès sur le lieu de départ/arrivée et de restauration.

**Douches** : afin de pouvoir se doucher et se changer, le Palais des Sports d'Épinal sera mis à disposition des coureurs de l'épreuve. Il est situé sur le site de l'épreuve.

**Parkings** : ils sont nombreux sur et autour du site de l'épreuve et permettent de stationner sans difficultés.

## Hébergement

La ville d'Épinal, son Office du Tourisme et l'association des hôteliers d'Épinal offrent de nombreuses possibilités d'hébergement.

## Contact

Pour tout autre renseignement, non précisé dans le règlement, adressez votre demande par mail à l'adresse suivante : [contact@cyclo sportive.larouteverte.fr](mailto:contact@cyclo sportive.larouteverte.fr)

*Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent.*